

Le Petit Penchardais

À LA UNE

BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

P. 5



VIE DU VILLAGE

CCAS

FORUM DES
ASSOCIATIONS

COLIS DE
NOËL

P. 6

P. 14

SOMMAIRE

- MAIRIE** P. 4
Compte-rendu de conseil municipal
Bilan du conseil municipal des jeunes
- VIE DU VILLAGE** P. 6
Hommage à M. DRAULT
Forum des associations
Sensibilisation anti-gaspillage alimentaire à l'école
Deux Penchardaises au championnat de France de voltige équestre
- ASSOCIATIONS** P. 11
Toutes à vélo
- ENFANCE** P. 14
Rentrée scolaire 2021-2022
- CCAS** P. 14
Colis de Noël
- RETOUR EN IMAGES** P. 15
- VIE PRATIQUE** P. 16
Ramassage des encombrants
Rappel au civisme
- LE COIN DES PENCHARDAIS** P. 16
- TRIBUNE LIBRE** P. 17
Liste *Unis, le ♥ de Penchard bat plus fort*
Majorité municipale
- SORTIES** P. 17
- LOISIRS** P. 19
Jeux
Recette : Pain d'épices moelleux

Gardez le contact !

Restez informés en vous connectant aux réseaux sociaux de votre commune :



FACEBOOK
@Penchard.mairie



INSTAGRAM
@penchard.mairie



YOUTUBE
Commune de Penchard

L'EDITO

du Maire

*Déjà la rentrée, après un été
si discret...*



L'été s'en est allé avant même d'être arrivé et le mois de septembre synonyme entre autres de rentrée scolaire est déjà terminé.

Les enfants ont retrouvé les bancs de l'école pour une nouvelle année scolaire que nous espérons tous plus normale que les deux précédentes.

La période que nous avons traversée a durablement changé notre façon de vivre et cela a eu une incidence non négligeable sur le taux de fréquentation du centre de loisirs. Cela nous amène à repenser la façon de gérer cet accueil de loisirs et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser une réunion pour évoquer les différentes options qui s'offrent à nous.

Le mois de septembre est également celui de l'organisation de notre forum des associations qui s'est déroulé sous un beau soleil.

Pour la première fois cette année, nous avons souhaité nous associer avec la commune de Chambry afin de proposer un plus large choix d'activités. La mutualisation des services et des activités avec nos voisins peut donner une impulsion à notre village.

Nous espérons pouvoir offrir, dans les prochaines semaines, d'autres animations, notre objectif restant de donner une nouvelle dynamique à la vie de Penchard.

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize juillet 2021 à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire le huit juillet 2021 conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : 9

M. Marc ROUQUETTE • Mme. Géraldine DUPARAY • M. Jérôme QUELLIER • Mme. Christine SIEVERT-PERE • M. Guy THOMASSIN • Mme. Nathalie DELL'OSTE • M. Patrick CARDONNET • M. Patrick CONQ • M. Stéphane BOURGEOIS.

Absents excusés : 6

Mme. Isabelle MERLIN • Mme. Delphine RODRIGUEZ • Mme. Kelvine ROUSSEAU • M. Jeremy BARDEAU • Mme. Camille BENARD • Mme. Hélène NOURRY

Pouvoirs : 3

Mme. Isabelle MERLIN donne pouvoir à Mme. Nathalie DELL'OSTE

Mme. Kelvine ROUSSEAU donne pouvoir à M. Patrick CONQ

Mme. Delphine RODRIGUEZ donne pouvoir à Mme. Christine SIEVERT-PERE.

Secrétaire de séance : M. Jérôme QUELLIER.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h15.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 MAI 2021**

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°16-2021 : Attribution d'une subvention pour l'ASSAD de Trilport**

L'ASSAD NORD 77 prend en charge les seniors de la commune, aide à la toilette et à l'habillage, préparation et prise des repas, prises des médicaments, entretien du logement, entretien du linge et repassage, courses, bricolage, jardinage, transport accompagné. L'adhésion à l'ASSAD donne lieu au versement d'une subvention, établie selon la strate de population de la commune : 1096 habitants x 3.10€ soit 3397.60€.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°17-2021 : Création du Conseil Municipal des Jeunes**

Monsieur le Maire propose la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes-CMJ. L'objectif du conseil municipal des jeunes est l'apprentissage et la pratique du civisme et de la citoyenneté. Le CMJ doit permettre aux jeunes de participer à la vie de la commune en leur donnant la possibilité d'agir pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°18-2021 : Nouveau règlement d'utilisation de la salle des fêtes**

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°19-2021 : Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire expose la nécessité de faire évoluer la grille tarifaire de location de la salle des fêtes pour donner suite à des modifications portées aux différentes cautions demandées pour garantir les éventuelles dégradations, perte des clefs et nettoyage de la salle et de ses abords.

Approuvé à l'unanimité

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 19h45.

BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les premières élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont déroulées le samedi 2 octobre.

Les jeunes électeurs ont pu voter dans les mêmes conditions que pour les votes des adultes : prise de bulletins, passage à l'isoloir, émargement et dépôt de l'enveloppe dans l'urne. Ils étaient ravis de pouvoir se faire une première expérience de vote !

6 jeunes Penchardais s'étaient portés candidat : Eliott (10 ans), Camille (12 ans), Aïna (10 ans), Zoé (10 ans), Antoine (11 ans) et Lily (13 ans).

Au cours de la semaine qui a précédé, une campagne a été organisée : diffusion sur les réseaux sociaux et affichage aux endroits stratégiques du village des professions de foi des candidats.



6 sièges au CMJ étant à pourvoir, les 6 candidats étaient assurés d'être élus. Les élections ont permis de désigner les représentants de Monsieur le Maire au Conseil Municipal des Jeunes (équivalent aux Adjoints au Maire pour les adultes).

23 électeurs se sont déplacés à la salle des fêtes pour glisser leur bulletin dans l'urne. 94 Penchardais pouvaient participer à ces élections, ce qui donne un taux de participation à 24,5 %.

Avec un total de 6 voix chacun, **Lily** et **Antoine** sont arrivés en tête et sont donc les premiers représentants ex-aequo de Monsieur le Maire. **Aïna**, arrivée en seconde position avec 5 voix sera, elle, seconde représentante. Eliott, Camille et Zoé seront donc membres du CMJ, avec chacun 2 voix.

La première réunion du CMJ se déroulera le mardi 12 octobre dans la salle du Conseil de la mairie. Nous leur souhaitons bonne installation !

HOMMAGE À M. DRAULT

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le 04 Août la disparition brutale de notre Vice Président et ami André Drault.

Sa passion pour la philatélie ne comblant pas complètement ses moments de loisirs, il intègre en 2003 la Fraternelle des Anciens en tant qu'adhérent. Rapidement, il devient très actif lors des manifestations.

En 2007, suite à la démission de Monsieur Taquet du poste de Trésorier, il en accepte la charge. L'âge avançant, il demande, lors de l'Assemblée Générale du 06 Janvier 2016, l'instauration d'un poste de Trésorier Adjoint afin de l'épauler dans sa tâche.

Puis, suite au renouvellement du bureau en 2017, il accepte son élection en tant que Vice Président, fonction qu'il occupait jusqu'au jour de son décès.

Pendant toutes ces années, André s'est dévoué afin de contribuer à l'essor de notre Association. Sa gentillesse et son humour ravissaient tous les adhérents et vont énormément nous manquer. Le mot "amitié" n'était pas un vain mot pour lui, car il représentait une très grande valeur morale.

Les décès récents de son frère Jean Mary (membre de l'association) ainsi que celui de Madame Milka également fidèle adhérente de l'Association et très proche de sa famille, l'avaient terriblement affecté. Nous regrettons cet homme chaleureux, et garderons de lui les très bons moments passés ensemble.

Tous les adhérents de l'A.F.A.P. prennent part à la douleur de ses filles et gendres, de ses petits-enfants qu'il adorait ainsi que toute la famille.

Nous leur renouvelons nos plus sincères condoléances.

La présidente de l'A.F.A.P.

PUBLICITÉ



FURIOUS
DETAILING

Produits et accessoires pour le lavage, la rénovation, la protection et l'entretien de votre véhicule à Penchard.

www.furiousdetailing.fr
06 74 67 21 31
contact@furiousdetailing.fr



<https://bit.ly/3DmLN7B>



FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la première fois, les communes de **Chambry et Penchard se sont associées pour organiser le forum des associations**. Ce nouvel opus a eu lieu à Penchard sur le plateau sportif ce samedi 18 septembre dernier. La chance nous aura souri une nouvelle fois car la météo aura été très favorable pour profiter pleinement des activités et animations proposées sur place (*Mini tennis, ping-pong, buvette, structure gonflable*).

Cette mutualisation permet aux habitants de **retrouver en un même lieu l'offre associative des deux communes** afin de proposer encore plus d'activités. Cela aura permis également pour certaines associations aux activités similaires ou complémentaires, de nouer des liens afin d'envisager, à l'avenir, d'éventuels projets en commun.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les associations participatrices, le Club de Ju-Jutsu Penchardais, l'école de musique des Pays de l'Ourcq pour leur démonstration et le Club de Pétanque Penchardoise pour la tenue de la buvette très appréciée tout au long de la journée. Cet évènement annuel reste particulièrement important pour offrir la visibilité dont les associations ont besoin, surtout en cette période de reprise des activités après COVID-19.



L'année prochaine, c'est tout naturellement que **le forum des associations devrait s'organiser sur la commune de Chambry**.



Retrouvez toutes les associations présentes lors du forum sur le site Internet de la commune de Penchard à l'adresse suivante :

<https://www.penchard.fr/associations>

COMMENT SENSIBILISER LES ENFANTS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

En moyenne, chaque Français jette 20 kg de nourriture consommable par an. A cela s'ajoutent 30 kg de nourriture avec une DLC (Date Limite de Consommation) dépassée, ce qui monte le nombre à 50 kg par an et par personne. Et si on multiplie cela par le nombre de Français, on obtient ce chiffre incroyable de **10 000 000 000 kg de nourriture gaspillée chaque année en France**. Les enfants construiront la société de demain. Il est donc nécessaire de leur donner les meilleures habitudes possibles.



L'équipe municipale en partenariat avec le SMITOM, l'association AVEN du Grand-Voyeux ainsi que la Ligue de l'enseignement, a donc souhaité mettre en place différentes **activités ludiques et créatives de sensibilisation au gaspillage alimentaire** durant la pause méridienne.

Une première phase d'observation du fonctionnement de la cantine scolaire de l'école de l'Arpent a eu lieu le vendredi 17 septembre. Il s'agissait de prendre également contact avec le personnel de cantine. Viendront ensuite :

- **Pesées des pertes alimentaires tous les jours** durant 8 jours (du 20 septembre au 1er octobre). Il ne s'agit pas d'une pesée globale. Le gaspillage pour chaque catégorie d'aliments sera estimé avec précision. Le SMITOM et l'AVEN du Grand-Voyeux pourront ainsi faire une estimation du coût du gaspillage alimentaire. Les résultats seront communiqués aux enfants et aux parents.

- **Atelier autour du goût** : "J'aime, je n'aime pas" (19 octobre).
- **Atelier sur l'origine des aliments** (jeu de rôles) (9 novembre).
- **Atelier pour sensibiliser les autres camarades** : création d'affiches et d'exposés que les élèves qui déjeunent à la cantine présenteront dans leurs classes à ceux qui déjeunent à la maison (25 novembre).
- Enfin une deuxième série de pesées des pertes alimentaires aura lieu en fin d'année afin de **mesurer l'évolution et l'impact des interventions** qui auront lieu durant cette année scolaire.

Nous espérons que ces activités permettront aux enfants de prendre conscience du rôle de chacun dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.



DEUX PENCHARDAISES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOLTIGE EQUESTRE

Du 9 au 11 juillet 2021 se tenait au Mans le championnat de France de Voltige Équestre. Mais qu'est-ce que la Voltige Équestre ? C'est un sport qui consiste à effectuer, individuellement ou en équipe, des figures acrobatiques et esthétiques sur un cheval longé au galop.

Nos deux Penchardaises, Kymie **DE OLIVEIRA** et Léa **GAITON** y ont participé sous les couleurs du club hippique de Meaux.



Kymie **DE OLIVEIRA** âgée de 11 ans pratique la Voltige Équestre depuis l'âge de 3 ans.

Cette année 2021 lui a apporté son lot de récompenses. En effet, elle finit Vice-Championne Départementale, Championne Régionale et enfin **elle obtient le titre de Championne de France** après être restée leader durant toute la compétition dans la catégorie "Club1".

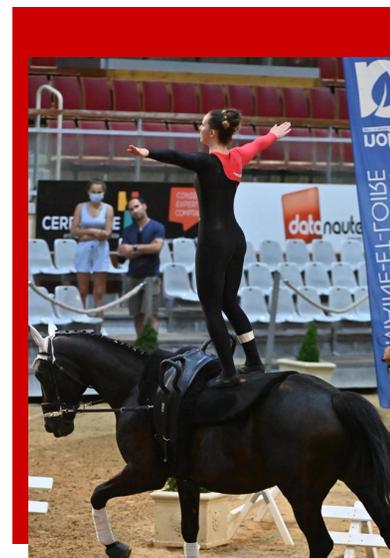
Elle remporte ce titre avec l'aide de sa longeuse Lisa **JOOSTEN DUPON** et son magnifique cheval Red Boy.

Léa **GAITON** âgée de 16 ans fait de la Voltige Équestre depuis ses 12 ans. Lors du championnat de France Léa a concouru dans la catégorie "amateur 2 femmes".

Après ses 2 passages imposés elle se classe première, et suite à ses 2 libres, **Léa termine 5ème de sa catégorie**. Notons tout de même qu'elle a fini **3ème au CVI de Saumur en 2021**. Léa était accompagnée de sa longeuse Marina **JOOSTEN DUPON** et de son merveilleux compagnon Azur d'Avril.

Nous les félicitons pour ce beau parcours et nous leur souhaitons une belle réussite équestre pour les années à venir.

Nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles de nos Voltigeuses Équestres Penchardaises.





TOUTES À VÉLO

De Château-Landon à Toulouse

La FFCT (*Fédération Française de Cyclotourisme*) organise un événement national, spécialement conçu pour les féminines. Créé en 2012, il est effectif tous les 4 ans, afin que toutes puissent s'exprimer à vélo, à leur rythme, sans esprit de compétition et en toute liberté. C'est une occasion qui allie le dépassement de soi, physiquement et mentalement, au parcours itinérant pour la découverte de notre belle France, (*Paris en 2012, Strasbourg en 2016*), jusqu'à la destination finale de Toulouse, la ville rose, cette année, évènement reporté l'année dernière pour cause de la COVID 19.

« Une manière conviviale de se retrouver autour du plaisir de pédaler et de partager une passion commune : le vélo. Le concept est simple : à chaque fois, une dizaine de lieux de départs programmés, des arrêts pique-nique et un point de ralliement, Toulouse, en une semaine. » précise Christian **SIEVERT-PERE**, le président du Comité Départemental 77 de la FFCT.



La seule condition pour participer à cet évènement est d'avoir son Pass sanitaire, exigé lors de l'inscription.

Mr Serge Pereira, adjoint aux sports de la commune de CHÂTEAU-LANDON, Mme Rose-Marie **LIONNET**, maire de Bougligny, Mme Christine **SIEVERT-PERE**, 3ème adjointe à la mairie de Penchard et accompagnatrice des



féminines Seine et Marnaises, et Mr Patrick **CHAUVIGNY**, président du club de cyclotourisme de Château-Landon ont accueilli l'équipe de cyclotouristes avec un petit déjeuner convivial et donné le départ officiel le dimanche 5 septembre à 8H00, pour 11 féminines Seine et Marnaises et 3 accompagnateurs (1 pour l'intendance et 2 pour les problèmes mécaniques), pour un périple de 7 étapes, à raison de 110 à 130 kms par jour.

Un périple de 840 kms, avec un dénivelé positif de 6163 m, attendait ces féminines, et le peloton a pris la direction de Toulouse dans la bonne humeur, fier de participer à cette expérience humaine, où il faut être solidaire et se serrer les coudes dans la difficulté. De belles régions traversées, de belles rencontres bien sympathiques, le soleil (*jusque 37°*), la pluie qui a obligé à bâcher, la boue aussi, deux crevaisons,

mais surtout un esprit d'équipe formidable, une aide dans l'effort et le bonheur au quotidien de pédaler ensemble, ont fait de ce périple un moment inoubliable.



Mission accomplie :

Après une semaine d'effort, l'équipe au grand complet est arrivée à bon port, à Toulouse, sous le soleil.

La situation sanitaire a privé l'ensemble des cyclistes françaises (3000 personnes) du traditionnel défilé dans la ville rose, un rassemblement des féminines d'Ile de France a donc été organisé pour la photo de groupe. Toutes étaient heureuses de se retrouver pour partager un moment de convivialité et d'échanger sur les aléas des différentes étapes.

Quel exploit, félicitations à toutes les cyclistes pour leur bonne humeur, leur courage, leur gentillesse qui ont fait de cette semaine un moment plein de riches souvenirs.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire du matin et du soir durant les périodes scolaires, ainsi que la cantine et l'accueil de loisirs durant les mercredis et les vacances scolaires, sont assurés depuis 2019 par la Ligue de l'enseignement 94 (LDE 94).



Cet organisme était intervenu dans l'urgence, à la demande de la précédente municipalité. La subvention qui était allouée, avait été fixée à 50 000 €, sur la base de la somme qui était précédemment allouée à l'Association familles Rurales, leur prédécesseur. Or, il apparaît que cette subvention n'est pas suffisante pour couvrir les frais engagés pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs.

La crise sanitaire a fortement impacté le budget de la LDE 94, laquelle a connu une diminution drastique de ses recettes, du fait des différents confinements, sans pour autant connaître une baisse équivalente de ses charges.

Elle a aussi modifié les habitudes des parents, de sorte que malgré la reprise de l'activité économique et la fin progressive du télétravail, le centre de loisirs est à ce jour beaucoup moins fréquenté.

Pour l'année 2020, la LDE 94 a connu une perte financière de plus de 20 000 €.

Nous avons proposé, à titre exceptionnel, pour l'année 2021, d'allouer une subvention de 58 000 €. Nous avons également mis à la disposition sur le temps de l'accueil périscolaire un agent communal sur la pause méridienne pour alléger les coûts.

Malgré ces efforts, **la Ligue de l'enseignement 94 ne peut poursuivre notre collaboration, aux conditions actuelles.**

Nous devons réfléchir à une alternative qui doit être la moins pénalisante pour les parents et la moins coûteuse pour la commune, et en conséquence pour l'ensemble des Penchardais.

En effet, il semble peu opportun pour la commune d'aller au-delà de la subvention allouée jusqu'à présent .

le mardi 19 octobre à 19h30
à la salle des fêtes de Penchard

Décidons ensemble de l'avenir de notre Centre de loisirs !

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022



Jeudi 2 septembre, les écoliers Penchardais ont fait leur rentrée en maternelle ou en élémentaire. Comme l'an passé, la plus grande attention a été apportée par les services municipaux pour que la rentrée se passe le mieux possible pour les enfants et les enseignants tout en respectant le protocole sanitaire.

Dès la rentrée, c'est le niveau 2 qui est appliqué à l'école : les cours sont dispensés en présentiel, le port du masque est obligatoire en intérieur, la limitation du brassage par niveau est préconisé. En ce qui concerne le sport en extérieur, il n'y a pas de restriction, en intérieur les sports de contact sont interdits, et les classes seront fermés dès le premier cas positif.

Comme l'an passé, les adultes (enseignants, membres du personnel...) ainsi que les élèves à partir du CP doivent porter un masque (les enfants de l'école maternelle ne sont donc pas dans l'obligation d'en porter).

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Pour cette année scolaire les classes sont réparties sur trois sites :

1- Rue de l'Arpent noir :

- Mme Auguste (directrice de l'école) : petite section/grande section (24 élèves)
- Mme Carron et Mme Rathisilas : petite section/moyenne section (24 élèves)
- M. Desessard : CP/CE1 (21 élèves)

2 - Rue de l'église :

- Mme Sanchez : CE1/CM1 (19 élèves)
- Mme Moret : CE2/CM2 (18 élèves)

3 - Place de la mairie :

- Mme Lesavage : CM1/CM2 (18 élèves)

Les élus souhaitent une belle année scolaire à l'équipe enseignante, au personnel de l'école et aux enfants, malgré le contexte très particulier de la crise sanitaire – Covid 19.



Colis de Noël

Les Penchardais, ayant 70 ans ou plus en 2021, recevront un colis de Noël. Ce colis est destiné à toute personne résidant à Penchard au 1er janvier 2021.

- Si vous remplissez ces conditions et que vous n'avez jamais reçu de colis de Noël précédemment, merci de vous inscrire en mairie en utilisant le coupon ci-dessous
- Pour toutes les personnes l'ayant déjà reçu en 2020, le colis sera automatiquement distribué (inscription non nécessaire)

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à la salle des fêtes de Penchard, de 9h30 à 12h sur présentation d'une pièce d'identité.

Si les conditions sanitaires le permettent, la distribution des colis sera l'occasion de partager un moment convivial autour d'une collation.



BON COLIS DE NOËL C.C.A.S. 2021
à déposer avant le 30 octobre 2021 en mairie



M. et/ou Mme

Né(e) le

.....

Demeurant au

Désire(nt) recevoir le colis de Noël.

Signature :

RETOUR EN IMAGES



2 septembre 2021 - Rentrée scolaire pour les petits Penchardais

4 septembre 2021 - Initiation gratuite au tennis par un professeur diplômé



24 septembre 2021 - Fin d'installation du terrain de pétanque par les boulistes Penchardais



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS SUR RDV

Les objets sont à déposer la veille sur le trottoir devant sa propriété. Prenez rendez-vous simplement en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune à l'adresse suivante :

www.penchard.fr/encombrants

LE COIN DES PENCHARDAIS

« EN CHEMIN »

De l'autre côté s'étend l'Éternité...
Combien de passages devons-nous emprunter ?
Combien de messages devons-nous lancer
Avant de pouvoir se poser ?

La douceur du temps présent
Nous enveloppe de sérénité...
La douleur du temps absent
Nous rend plus fort face à l'adversité !

Le vent souffle sur les mauvaises pensées...
Le vent souffle et devient fumée pour l'éternité !



*Poème de Marcelline DELAMARRE
Habitante et native de Penchard*

RAPPEL AU CIVISME



Le trottoir n'est pas le lieu de résidence des poubelles. Elles polluent l'image de nos rues et obstruent le passage sur les trottoirs.

En laissant vos bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif dans la rue en dehors des périodes de collecte (*la veille au soir et le jour même*) vous vous exposez à une amende de 35 à 75 euros.



Lorsque les bornes de collecte des textiles "LE RELAIS" sont pleines, nous vous prions de ne pas déposer vos sacs de vêtements au pied et à l'extérieur du bac de collecte : ceci est considéré comme un dépôt sauvage.

L'organisme en charge de vider ces bornes n'est pas missionné pour ramasser les sacs disposés à l'extérieur de la borne, ni pour nettoyer les abords. Nous vous demandons donc de garder vos vêtements jusqu'à ce que le conteneur puisse à nouveau les accueillir.

N'hésitez pas à contacter la mairie lorsque le bac est plein. Nous demanderons à le faire vider au plus vite si nous n'en avons pas déjà été informés.

GROUPE DE L'OPPOSITION

LISTE *Unis, le ♥ de Penchard bat plus fort*

Aucun texte n'a été communiqué par l'équipe pour cette édition.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Parce qu'ensemble, le village de Penchard est plus fort !

Les derniers jours de l'été auront été placés sous le signe de la convivialité. Notre forum des associations qui a été organisé avec la participation de la commune de Chambry, a permis de mettre en valeur les différentes associations qui œuvrent pour notre village, qui contribuent à la vie de celui-ci et apportent de nombreux services dont la variété bénéficie à tous les Penchardais.

Les premiers jours de l'automne auront été marqués par la mise en place d'un nouveau terrain de pétanque.

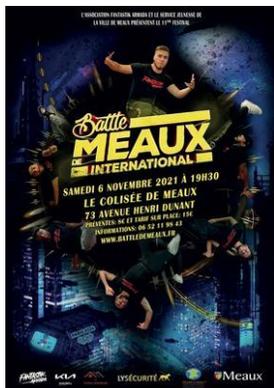
L'année dernière, à l'occasion de notre pique-nique républicain, nous avons pu partager un moment entre Penchardais au cours d'un tournoi de pétanque organisé par notre association locale. Il nous est apparu nécessaire, pour la cohésion de notre village, d'aménager ce terrain de pétanque afin que la mauvaise herbe ne cache plus le cochonnet et que l'état du sol soit plus adapté au jeu.

Avec ce nouvel espace aménagé à moindre coût (environ 1000 €) et grâce à la participation active de nos amis boulistes, qui ont apporté la main d'œuvre de ce projet, nous avons créé un espace convivial et fédérateur, afin d'animer nos futurs événements et de permettre aux Penchardais de se rassembler autour de moments ludiques et festifs.

En espérant pouvoir se retrouver autour de quelques parties de pétanque, et partager quelques moments de bonheur et de bonne humeur !

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs

SORTIES



BATTLE DE MEAUX INTERNATIONAL

Samedi 6 novembre

Le Colisée de Meaux (73 avenue Henri Dunant)

Préventes : 8 euros

Tarif sur place : 15 euros

www.battledemeaux.fr



MEAUX ET MERVEILLES

Du 10 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Animations tous les week-end

Spectacles de rue, feu d'artifice, marché, patinoire, etc...

Connais-tu le jeu **LOGIMAGE** ?

Fais appel à ta logique pour colorier les bonnes cases !

Les règles sont simples :

- Colorie certaines cases de la grille pour faire apparaître un dessin.
- Les nombres indiquent la longueur et la couleur des blocs à colorier dans les lignes et les colonnes.
- Les blocs à colorier sont placés **dans le même ordre** que les nombres.
- Les blocs **de même couleur** sont séparés par **au moins une case**.

Lent comme ... ?			3		2	2	3								
			3	2	2	2	2	3				4	1		
		3	1	5	2	2	1	4	6	3	1	1	1	1	
	6	2	1	1	1	1	1	1	1	7	2	2	4	1	
	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3
				2	2										
				1	1										
				1	1										
				5	3										
			7	2	1										
	3	3	1	2	1										
2	3	2	1	1	1										
	1	5	1	1	1										
	1	2	3	1	1										
	1	4	2	1	1										
	2	3	2	1	1										
		2	2	1	1										
				6	1										
				1	1										
					14										

Consulte la page ci-dessous ou scanne le QR Code ci-contre avec l'application appareil photo de ton smartphone pour trouver la solution :

<https://bit.ly/3ouQkAA>





PAIN D'ÉPICES MOELLEUX

Recette proposée par Delphine **RODRIGUEZ**

Portions : ~20 pièces

Préparation : 25 min.

Temps de cuisson : 30 minutes

INGRÉDIENTS

- 10 cl de lait
- 1 cuillère à soupe de badiane
- 240 g de miel
- 25 g de farine blanche
- 150 g de farine de seigle
- 25 g de fécule de pomme de terre
- 1 sachet de levure chimique
- 15 g de cassonade
- 1 cuillère à café de cannelle en poudre
- ½ cuillère à café de quatre-épices
- 240 g de marmelade d'orange
- 2 oeufs
- 80 g de beurre mou
- 20 g de beurre et un peu de farine pour le moule
- 200 g de confiture d'abricot + 3 cuillères à soupe de marmelade d'orange

PRÉPARATION

1. Préchauffez votre four à 170°C.

2. Versez le lait dans une petite casserole, portez-le à ébullition puis ajoutez-y la badiane et laissez infuser environ 10 minutes.

3. Faites chauffer à feu doux le miel dans une casserole.

4. Dans un grand récipient, versez les deux farines, la fécule, la levure chimique, la cassonade, la cannelle et le quatre-épices.

5. Ajoutez le miel chauffé ainsi que la marmelade d'orange au mélange précédent tout en remuant avec une spatule.

6. Incorporez ensuite les deux œufs, le beurre ramolli et enfin le sel sans cesser de remuer. Filtrez le lait infusé à l'aide d'une passoire directement sur la pâte. Lorsque celle-ci est bien homogène, réservez-la.

7. Beurrez et farinez les moules à muffins, puis garnissez-les aux trois quarts avec la pâte versée dans une poche à douille ou tout simplement à l'aide d'une cuillère à soupe.

8. Enfournez et laissez cuire 25 à 30 minutes. Laissez-les refroidir avant de les démouler.

9. Pour la finition, lorsque les pains d'épice sont suffisamment refroidis, mettez à fondre sur feu doux la confiture d'abricot et trois cuillères à soupe de marmelade d'orange. Lorsque ce mélange est bien fondu, nappez légèrement le dessus de vos pains d'épices.



MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie
77124 PENCHARD

🕒 Horaires d'ouverture

Du **lundi** au **vendredi** :
9h-12h / 14h-18h

*Si vous souhaitez passer après 18h,
merci de prendre rendez-vous au
préalable*

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

📞 Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 18h

hors vacances scolaires

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père Bruno BELTRAMELLI

📞 06 36 41 69 65

✉ bbeltramelli@wanadoo.fr

🏥 PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)
Pharmacie d'urgence (Nuit)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

✝ DÉCÈS

DRAULT André

décédé le 4 août 2021

PILOY Gisèle

décédée le 17 juillet 2021

👶 NAISSANCES

SERIES Hugo

né le 12 septembre 2021

FACORAT Lenny

né le 2 août 2021

GESTEL Louis

né le 9 juillet 2021

TRAORE Alimanta

née le 4 juillet 2021

BEN BELGACEM Inès

née le 18 juin 2021

ZEROUTI Liyah

née le 27 mai 2021

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 20 octobre 2021

Mercredi 17 novembre 2021

Mercredi 15 décembre 2021

Dates des prochains ramassages des encombrants

Uniquement sur rendez-vous
(penchard.fr/encombrants)

Mercredi 13 octobre 2021

Mercredi 27 octobre 2021

Mercredi 10 novembre 2021

Mercredi 24 novembre 2021

Mercredi 8 décembre 2021

Mercredi 29 décembre 2021

📞 NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : **mairie@penchard.fr**

